



A.C.M.G. – Technopole Agen Garonne
846, Allée de la Seynes -
47310 – Sainte Colombe en Bruilhois -

☎ 05.53.77.08.47 - Fax 05.53.68.33.99 -
E-mail compta@acmg.asso.fr
Site web : www.acmg.asso.fr

Association Loi 1901 - N° 1276/28-5/59 -
Siret 782 153 217 00040 - APE 7490B

Avis d'appel public à la concurrence

CAHIER DES CHARGES

Assistance à la gestion et à l'animation du Projet ANGEL, du Programme Interreg SUDOE

Introduction

L'ACMG, Chef de File du projet ANGEL, est une association d'agriculteurs et de personnes intéressées par le climat et ses conséquences. Créée en 1959 avec pour ambition de lutter contre les aléas climatiques elle s'est tournée depuis 2006 vers l'adaptation au réchauffement climatique aussi bien à la ville qu'à la campagne. Depuis 2003 une partie de son activité commerciale est transférée à sa SARL Agralis Services qui propose à l'ensemble de l'espace francophone et ailleurs des solutions et services étudiés et testés par son équipe souvent dans le cadre de projets Européens.

Elle est dirigée par un conseil d'administration de 15 personnes représentant les différentes filières agricoles de Moyenne-Garonne. Les décisions sont mises en œuvre par une équipe de trois personnes à laquelle est associée l'équipe d'Agralis.

Les Programme Interreg SUDOE

Le programme INTERREG Sud-Ouest européen (ci-après SUDOE) <https://interreg-sudoe.eu/fra/sudoe-2021-2027/le-programme-sudoe-approuve> est composé de 26 régions (NUTS2) d'Espagne, de France et du Portugal. La Principauté d'Andorre participe au programme en tant que pays tiers. La zone de coopération est vaste (772 000 km², soit 18,3 % du territoire de l'UE) et située à la périphérie sud-ouest de l'Union européenne (UE), faisant office de pont entre le continent africain et le centre de l'Europe. C'est un territoire éminemment intérieur, entre deux grands systèmes maritimes, avec des zones de montagnes, de plateaux et de vallées, et des climats variés allant de la Méditerranée à l'Atlantique, avec la présence principale du climat continental. Ces caractéristiques en font un territoire doté d'un capital naturel très riche et varié, aux caractéristiques uniques. Sa structure territoriale et démographique répond à ces conditions naturelles. Les 68,2

millions de citoyens (15,25 % de l'UE) sont répartis de manière inégale, principalement dans les villes côtières et dans un petit nombre de métropoles et de grandes villes intérieures. Parmi les principales caractéristiques du SUDOE, outre sa ruralité et les relations ville-campagne, figurent ses conditions démographiques : à la fois le dépeuplement des zones rurales (concentration dans les zones urbaines) et le vieillissement accéléré de la population (défi démographique). Ces caractéristiques du territoire SUDOE sont une source de déséquilibre territorial et social.

Le projet ANGEL-Sudoe

Bien que le processus de changement climatique et de réchauffement de la planète soit intuitivement associé aux sécheresses, aux vagues de chaleur et aux incendies de forêt, il a également des effets très négatifs sur l'agriculture liés aux modifications du cycle de développement naturel des espèces végétales. Les hivers de plus en plus doux favorisent la floraison précoce des cultures, ce qui accroît la vulnérabilité des plantes aux gelées printanières. Les gelées ne sont donc pas plus intenses que par le passé, mais elles affectent les cultures à des stades critiques de leur développement, provoquant des effets catastrophiques, avec des pertes pouvant aller jusqu'à 100 % pour certains arbres fruitiers et vignobles.

Une grande majorité des productions agricoles représentatives des territoires Sudoe ne dispose d'aucun moyen de prévention et de lutte contre ce risque, et celles qui en disposent sont basées sur des systèmes très énergivores, coûteux et non durables ou basés sur l'eau qui n'est pas toujours disponible.

Dans ce contexte, le projet ANGEL Sudoe rassemble les capacités scientifiques et techniques les plus représentatives de la région Sudoe pour le développement et l'expérimentation de solutions innovantes pour la prévention et l'adaptation au risque de gel, ainsi qu'un système d'alerte précoce pour les producteurs. Il se concentrera également sur l'assimilation des résultats du projet par les producteurs, à travers un système de soutien, et sur leur transfert vers les politiques publiques, à travers une série de rapports de recommandation. Enfin, d'un point de vue interdisciplinaire, une évaluation socio-économique des solutions développées sera réalisée par rapport aux alternatives préexistantes.

Les résultats attendus par ANGEL Sudoe fournissent une base de connaissances transnationale tangible et assimilable pour l'adaptation au risque de gel, en augmentant la résilience des productions représentatives de la zone Sudoe grâce à des solutions

durables, peu coûteuses et transférables à d'autres territoires du Sudoe ou de l'UE.

Les partenaires du projet sont :

1. Association Climatologique de la Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest
2. Chambre d'agriculture de la Dordogne
3. Invenio France
4. Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentàries Àrea de Producció Vegetal Programa de Fructicultura
5. NEIKER-Instituto Vasco de Investigación y Desarrollo Agrario, S.A. Producción Protección Vegetal
6. Instituto Murciano de Investigación y Desarrollo Agrario y Medioambiental
7. Instituto Politécnico de Bragança Escola Superior Agrária
8. Comunidade Intermunicipal Viseu Dão Lafões
9. Hydrometeorological Innovative Solutions, S.L

Objet du Marché

En tant que Chef de file, l'ACMG a la responsabilité de la gestion du projet, la coordination des activités de tous les partenaires et il sera le représentant du projet pour les relations avec le Secrétariat Conjoint du Programme SUDOE.

Cependant, s'agissant d'un projet de coopération, les frais liés à l'appui de la gestion du projet, objet de cet appel, seront répartis entre les partenaires en fonction de leur budget disponible dans le formulaire de candidature consolidé.

L'objet du Marché est l'assistance technique aux partenaires du projet pour l'appui à l'animation du projet et au support financier et administratif.

Le prestataire devra réaliser les services qui suivent :

- Services de consulting pour la gestion et l'animation générale du projet y compris la coordination et la participation aux réunions du projet
- Service d'appui au chef de file et aux partenaires pour la gestion économique et financière du projet
- Réalisation de supports et de compte rendus pour les partenaires en lien avec leurs activités dans le projet.

Conditions pour participer à cet appel d'offres

Pour cette prestation de service, l'ACMG cherche un prestataire ayant une expertise remarquable dans la gestion et la rédaction de projets européens, et dont les coûts de la prestation seront éligibles aux aides du programme. Pour répondre à ces impératifs, les prestataires devront réunir au minimum les caractéristiques suivantes :

- Avoir réalisé au moins 3 prestations similaires dans les Programmes Interreg dans la période 2014-2023
- Avoir présenté au moins un projet approuvé au Programme Sudoe, premier appel 2021-2027 et un autre projet approuvé à n'importe quel autre Programme de Coopération Territoriale (Interreg 2021-2027).
- Maîtriser couramment le français et l'espagnol ou le portugais
- Une expérience ininterrompue du bureau d'études d'au moins 15 ans.

Critères d'Exclusion des candidats

- Non-respect des délais
- Non-respect des conditions de participation
- Dossier incomplet et/ou non-respect du cahier des charges

Critères de Sélection des Candidats

La sélection sera basée sur un barème de 100 points :

1. Expertise : 50 points

- 1.1. Pour chaque service de gestion similaire à celui de cet appel 5 points jusqu'au maximum de **25 points**
- 1.2. Pour la rédaction de projets Interreg (approuvés) dans la période 2021-2027, 2 points jusqu'au maximum de **10 points**.
- 1.3. Pour chaque consultant parlant couramment la langue française **et** l'espagnol **ou** le portugais : 5 points jusqu'à un maximum de **15 points**

2. Le Prix de la prestation: 15 points

- 2.1. 15 points à la proposition moins chère
- 2.2. 10 points à la deuxième
- 2.3. 5 points à la troisième
- 2.4. 0 points aux suivantes

3. Projet Technique : 35 points

Les participants à cet appel devront rédiger un Mémoire descriptif qui inclura la compréhension du contrat, la coordination générale du projet et la méthode de gestion administrative, économique et technique du projet.

Le Mémoire devra inclure aussi le CV des consultants prouvant leurs capacités à réaliser la prestation du service.

Le Mémoire pourra être rédigé en français ou en espagnol ou en portugais et ne

dépassera pas 30 pages y compris des Annexes s'il y en avait.

Durée et coûts de la prestation

La durée maximum de la prestation sera pour toute la période du projet, depuis la signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2026.

Les coûts de la prestation seront répartis entre tous les partenaires en fonction de leur pourcentage de budget disponible, étant donné que les frais pour cette action sont considérés comme communs, tel que prévu dans l'Accord du Partenariat et dans le formulaire financier du projet.

- Le montant de l'offre économique sera Toutes Taxes Comprises (TTC), en accord avec la réglementation européenne en matière de TVA. Cependant si un partenaire venait à ne pas régler les factures au prestataire, l'ACMG, en tant que chef de file, assumera les couts non reçus de façon solidaire et prendra les mesures légales pour pénaliser le partenaire qui n'aura pas accompli son obligation.

Les dates des factures seront les suivantes :

Date	% à chaque partenaire
Septembre 2024	30 % du prix proposé par le Prestataire
Septembre 2025	35 % du prix proposé par le Prestataire
Novembre 2026	35% du prix proposé par le Prestataire

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Une relation des prestations similaires tel que décrit dans les conditions pour participer à ce marché
- Une présentation de services de rédaction ou de préparation de projets tel que décrit dans les conditions pour participer à ce marché.
- Le mémoire Technique détaillé
- Une présentation de la société avec ses moyens matériels et humains, un CV en format UE pour chaque salarié destiné à travailler dans ce projet. Le CV devra démontrer que le personnel du bureau d'études maîtrise au moins deux langues du Programme SUDOE.

- Un engagement à ne pas sous-traiter le projet et à ne pas changer de chef de projet en cours de réalisation
- Le chiffrage du coût de la prestation
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Une attestation affirmant que la société est à jour de ses charges sociales et fiscales

Délai et forme de remise des offres

Le délai pour la présentation des offres à cet appel est fixé au vendredi 2 février 2024 à 12 heures (heure de Paris). Les offres peuvent être envoyées sur support électronique dans une des langues du Programme SUDOE en demandant un accusé de réception à l'adresse suivante : acmg@acmg.asso.fr ou par courrier recommandé à :

ACMG
Technopole Agen Garonne
846, Allée de la Seynes-
47310 – Sainte Colombe en Bruilhois -

L'ACMG pourra à tout moment demander des preuves pour vérifier les déclarations des candidats, telles que les listes de projets présentés et approuvés ou les listes de projets gérés similaires à cet appel.

Réponse aux candidats

La réponse aux candidats se réalisera au plus tard le vendredi 9 février 2024 à 17h via un courriel ou tout autre moyen sollicité par le candidat.